

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MARS 2021

Membres présents : Hervé BONGLET, Marie-Françoise BUNOUST, Jean-François CHAPON, Simone DÉLIOT, Vincent DUMETIER, Évelyne FEIN, Cécile FELIX, Jean-Louis FUMEY, Nicolas GIRARDET, Pascale MARGUIER, Didier PAINEAU, Claude POIRSON, Bernard SÉNÉ et Stéphane VALLET

Membres absents et excusés : Ludovic PICOD donnant procuration à Didier PAINEAU

Secrétaire de séance : Hervé BONGLET

Ordre du Jour :

- 1- Grand Besançon : approbation des charges transférées
- 2- Droit de préemption urbain
- 3- Bail du cabinet infirmier
- 4- ONF – délivrance des coupes et vente de bois
- 5- Approbation du plan communal de sauvegarde
- 6- Débat d'orientations budgétaires
- 7- Questions diverses

Approbation du PV du conseil du 10/12/2020 à l'unanimité

1. Grand Besançon : approbation des charges transférées

Le Conseil municipal prend connaissance de l'élection de M. Gabriel BAULIEU à la présidence de la CLECT et de M. Anthony POULIN à la vice-présidence.

Le Conseil municipal approuve les modalités et résultats du calcul du coût définitif des transferts de charges pour 2020 décrits dans le rapport n°2 de la CLECT du 17 décembre 2020.

Le Conseil municipal approuve les montants prévisionnels de charges transférées pour 2021, incluant le coût prévisionnel des services communs pour 2021, la variation des annuités des emprunts affectés à la compétence voirie et l'ajustement du bonus soutenabilité lié à cette compétence décrits dans le rapport n°3 de la CLECT du 17 décembre 2020.

VOTE Pour à l'unanimité

2. Droit de préemption urbain - DPU

Le conseil municipal renonce à l'exercice de son DPU pour

- Une maison cadastrée AD 351
- Un terrain cadastré ZE 234- 236

3. Bail du cabinet infirmier

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide de renouveler le bail du local infirmier sis Route de la Saline au prix de 210 € mensuel à compter du 1er janvier 2021 pour une durée de 3 années.

VOTE Pour à l'unanimité

4. ONF – délivrance des coupes et vente de bois

Le conseil municipal vote à l'unanimité pour la délivrance des coupes de bois pour 2021.

Le conseil municipal accepte d'encaisser et autorise le Maire à émettre les titres correspondants pour

- un chèque de 520 € correspondant à du bois coupé dans le parc communal pour environ 50 stères vendus à M. David Racine
- un chèque de 1026 € correspond à la vente de bois enegie à M. Dominique Déliot

VOTE : POUR à l'UNANIMITÉ

5. Approbation du plan communal de sauvegarde

Le conseil approuve à l'unanimité le plan communal de sauvegarde mis à jour

6. Débat d'orientations budgétaires

✓ Dépenses engagées voirie :

La 1^{ère} tranche des travaux Grande Rue étant budgétisée sur l'exercice 2020, il ne reste à prévoir que la 2^{ème} tranche des travaux Rue Jouffroy d'Abbans pour un coût prévisionnel de 80 000 euros à la charge de la commune.

- ✓ Pour les terrains du lotissement, 3 parcelles sont réservées dont 2 permis de construire en cours d'instruction. Les travaux de finition de voirie débuteront en avril
- ✓ Ch de Vauthiau : Aménagement de sécurité pour passage piéton- Réalisation dans le cadre du programme de Voirie - Gros Entretien par la Grand Besançon Métropole sur un budget futur
- ✓ Ch de Bellevue : mur de soutènement écroulé. Le service Voirie du Grand Besançon s'est rendu sur place pour prévoir une intervention.

✓ Bâtiments communaux

Maison Route de la Saline : plusieurs options sur le devenir du bâtiment

- Aménagement en logements
- Aménagement de 2 salles et 1 bureau
- Vente du bien
- Démolition du bien

Après en avoir délibéré, le conseil vote pour la vente du bien à 12 Voix Pour au prix de l'estimation réévaluée attendue, 1 Voix Pour la destruction du bien et 2 Voix Pour ne rien décider pour l'instant.

Mairie : Réfection de la toiture et réaménagement complet des locaux avec accès PMR pour un coût de 260 000 € avec un reste à charge de 154 000 euros pour la commune. Dossier en cours d'élaboration

✓ PARC :

Pour l'électricité : proposition d'installer une prise triphasée pour plus de puissance pour un coût de 4000 € et une 3^{ème} prise pour la sonorisation sous la structure. Réexamen des différents choix à voir.

Pour l'aire de jeux : étude en cours pour l'installation de structure sportive et accès PMR. Le Département subventionne l'achat d'agrès pour 100 % du coût et 50 % pour les travaux d'accessibilité PMR

7. Questions diverses

➤ Mardi des Rives prévu le 17 août

➤ Solution 4 G : SFR a contacté la mairie et étudie 3 lieux d'implantation en hauteur
Château d'eau
Bellevue
Chemin de Mazeret sur un terrain communal. Cette implantation est retenue par SFR

➤ Fibre éligible en 2022.
Ch du Bout d'Amont : Problème de finitions des travaux par l'entreprise SOBECA

- Club Climat par le GRAND BESANCON
Une trentaine de communes sont intéressés avec des débats sur la non-utilisation de produits phytosanitaires, l'utilisation de broyeurs pour les déchets de taille
- Culture : proposition théâtre en milieu scolaire par la troupe Compagnie Passe Montagne sur le conte « Gretel et Hansel ». Cette compagnie sera en résidence au village toute la semaine. Les habitants pourront aller librement au foyer cinéma pour assister aux répétitions de la compagnie
- Restaurant O rythme des saisons : ouverture le 26 février sur ST-VIT d'un local pour la vente à emporter et service Traiteur en plus de son activité à Byans
- Bulletin communal : informer du bilan d'une collecte de jouets récoltée pour les foyers d'aide sociale à l'enfance

Fin de la séance à 23h30